



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5120054

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gains Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

INTERVENTION PLANIFIEE 773
N/REF : 1/07/2025 50H38 C:020665 I:01822

**SDC 'Le Damidot'
C/O LÔNES
71, RUE TRONCHET
69006 LYON**

IMMEUBLE : LE DAMIDOT
7, COURS DR J.DAMIDOT
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 15 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : GAIN VIDE ORDURES
MOTIF : Intervention semestrielle
Donneur d'ordre : M. J. COULARD

=====

OPERATION BI-ANNUELLE : MISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
79 DU REGLEMENT SANITAIRE
DEPARTEMENTAL DU 10 AVRIL 1980.

Les conduits de chute des vide-ordures sont ramonés et nettoyés
périodiquement et au moins deux fois par an.

Les récipients a ordures ménagères, leurs emplacements doivent etre
désinfectés et désinsectisés.

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE 1 GAIN VIDE ORDURES DE 6 NIVEAUX,
1 RECEPTABLE, 5 VIDOIRS, 2 CONTAINERS DE 240 LITRES

NOTRE INTERVENTION LE 18/11/2025

OBSERVATIONS :

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Gaine vide-ordures de 6 niveaux	138,00	138,00
	TOTAL H.T.		138,00
	T.V.A. a 10,00%		13,80
	TOTAL T.T.C.En EURO		151,80

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5120054

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.